



## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878

Version 5.0

Immersol™ M

Matériel: 000000-0488-362

Révision: 15.10.2025

Date de dernière parution:  
15.10.2025

### RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

#### 1.1 Identificateur de produit

Nom du produit : Immersol™ M  
Identifiant Unique De Formulation (UFI) : UVG3-Y00Y-1009-KYX6

#### 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du mélange : Industrie d'optique de précision  
Utilisation industrielle et professionnelle  
Huile d'immersion pour la métallographie, sans halogène, à faible fluorescence

Pour l'utilisation, cf. règlement relatif au traitement. Le règlement relatif au traitement et la fiche des données techniques sont disponibles sur demande.

#### 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fabricant/Fournisseur : Carl Zeiss Jena GmbH  
Emplacement Oberkochen  
Adresse : Carl-Zeiss-Straße 22  
D-73447 Oberkochen  
Téléphone : +49 7364 20-0  
Informations Techniques : Technologie Chimie et Matériaux  
Téléphone : +49 7364 20-4599  
Téléfax : +49 7364 20-4521  
Sécurité des produits : Technologie Chimie et Matériaux  
Adresse e-mail : SDS@zeiss.com

#### 1.4 Numéro d'appel d'urgence

Poisoning Control Center : +49 551 19240 (24 heures)

### RUBRIQUE 2: Identification des dangers

#### 2.1 Classification de la substance ou du mélange

##### Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Irritation oculaire, Catégorie 2 H319: Provoque une sévère irritation des yeux.  
Danger à long terme (chronique) pour le milieu aquatique, Catégorie 3 H412: Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.



## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878

Version 5.0

Immersol™ M

Matériel: 000000-0488-362

Révision: 15.10.2025

Date de dernière parution:  
15.10.2025

### 2.2 Éléments d'étiquetage

#### Étiquetage (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Pictogrammes de danger :



Mention d'avertissement : Attention

Mentions de danger : H319 Provoque une sévère irritation des yeux.  
H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence : **Prévention:**  
P273 Éviter le rejet dans l'environnement.  
P280 Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.

#### **Intervention:**

P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P337 + P313 Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.

### 2.3 Autres dangers

Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus.

Informations écologiques: La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

Informations toxicologiques: La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.



## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878

Version 5.0

Immersol™ M

Matériel: 000000-0488-362

Révision: 15.10.2025

Date de dernière parution:  
15.10.2025

### RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

#### 3.2 Mélanges

##### Composants

| Nom Chimique                               | No.-CAS<br>No.-CE<br>No.-Index<br>Numéro d'enregistrement | Classification             | Concentration<br>(% w/w) |
|--|---|----------------------------|--------------------------|
| octahydro-4,7-méthano-1H-indène-5-méthanol | 57526-50-8<br>260-789-4<br>01-2120767048-48               | Eye Irrit. 2; H319         | >= 50 - < 70             |
| dibenzoate d'oxydipropyle                  | 27138-31-4<br>248-258-5                                   | Aquatic Chronic 3;<br>H412 | >= 25 - < 30             |

Pour l'explication des abréviations voir rubrique 16.

### RUBRIQUE 4: Premiers secours

#### 4.1 Description des premiers secours

- Conseils généraux : Enlever et laver les vêtements contaminés avant réutilisation.
- En cas d'inhalation : En cas d'inhalation d'aérosol/de brouillard, consulter un médecin si nécessaire.
- En cas de contact avec la peau : Laver au savon avec une grande quantité d'eau.  
Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.
- En cas de contact avec les yeux : Rincer immédiatement l'oeil (les yeux) à grande eau.  
Consulter un médecin.
- En cas d'ingestion : Rincer la bouche.  
Ne rien donner à boire ni à manger.  
Ne PAS faire vomir.  
Faire appel à une assistance médicale.

#### 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

- Risques : Provoque une sévère irritation des yeux.

#### 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

- Traitement : Pas d'information disponible.



## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878

Version 5.0

Immersol™ M

Matériel: 000000-0488-362

Révision: 15.10.2025

Date de dernière parution:  
15.10.2025

---

### RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

#### 5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés : Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>)  
Poudre chimique sèche  
Mousse  
Sable  
Pulvérisateur d'eau

Moyens d'extinction inappropriés : Jet d'eau à grand débit

#### 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie : En cas d'incendie, du monoxyde/dioxyde de carbone ainsi que d'autres gaz et vapeurs toxiques peuvent se former.

#### 5.3 Conseils aux pompiers

Équipements de protection particuliers des pompiers : En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire autonome.

Information supplémentaire : Les récipients fermés peuvent être refroidis par eau pulvérisée.  
Empêcher les eaux d'extinction du feu de contaminer les eaux de surface ou le réseau d'alimentation souterrain.

---

### RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

#### 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles : Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements.  
Assurer une ventilation adéquate.  
Danger de glissement causé par les fuites de produit / le produit renversé.

#### 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement : Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.  
Éviter la pénétration dans le sous-sol.

#### 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage : Enlever avec un absorbant inerte.  
Nettoyer soigneusement la surface contaminée.



## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878

Version 5.0

Immersol™ M

Matériel: 000000-0488-362

Révision: 15.10.2025

Date de dernière parution:  
15.10.2025

### 6.4 Référence à d'autres rubriques

Elimination adéquate, Pour des considérations sur l'élimination, voir la section 13.

## RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

### 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

- Conseils pour une manipulation sans danger : Éviter le contact avec la peau et les yeux. Prévoir un renouvellement d'air et/ou une ventilation suffisante dans les ateliers.
- Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion : Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques.

### 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

- Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs : Conserver hermétiquement fermé dans un endroit sec et frais. Éviter une exposition directe au soleil. Conserver à l'écart de la chaleur.
- Précautions pour le stockage en commun : Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux. Agents oxydants

### 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

- Utilisation(s) particulière(s) : Aucune application finale supplémentaire n'est prévue en dehors des utilisations mentionnées dans la section 1.

## RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### 8.1 Paramètres de contrôle

#### Limites d'exposition professionnelle

Ne contient pas de substances avec des valeurs limites d'exposition professionnelle.

### 8.2 Contrôles de l'exposition

#### Équipement de protection individuelle

- Protection des yeux/du visage : Éviter le contact avec les yeux, le cas échéant, porter des lunettes de protection.
- Protection des mains

- Remarques : Éviter le contact avec la peau. Porter des gants de protection. Utiliser des gants de protection adaptés à chaque usage, résistant aux produits chimiques correspondants (DIN EN 374). Le temps de pénétration peut être obtenu du



## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878

Version 5.0

Immersol™ M

Matériel: 000000-0488-362

Révision: 15.10.2025

Date de dernière parution:  
15.10.2025

---

|                                   |   |
|-----------------------------------|---|
|                                   | fournisseur de gants de protection et il doit en être tenu compte.  |
| Protection de la peau et du corps | : Vêtement de travail fermé.  |
| Protection respiratoire           | : Prévoir un renouvellement d'air et/ou une ventilation suffisante dans les ateliers.   |
| Mesures de protection             | : Enlever immédiatement tout vêtement souillé.<br>Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.<br>Protection préventive de la peau |

---

### RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

#### 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

|                               |   |
|-------------------------------|---|
| État physique                 | : liquide   |
| Forme                         | : liquide   |
| Couleur                       | : incolore  |
| Odeur                         | : aromatique  |
| Point/intervalle d'ébullition | : > 200 °C  |
| Point d'éclair                | : 164 °C<br>Méthode: ISO 2592                           |
| pH                            | : Non applicable  |
| Viscosité                     |   |
| Viscosité, cinématique        | : 339 mm <sup>2</sup> /s (20 °C)<br>Méthode: DIN 51562  |
|                               | 263 mm <sup>2</sup> /s (23 °C)<br>Méthode: DIN 51562    |
| Solubilité(s)                 |   |
| Hydrosolubilité               | : insoluble   |
| Densité                       | : 1,067 g/cm <sup>3</sup> (20 °C)<br>Méthode: DIN 51757 |

#### 9.2 Autres informations

Donnée non disponible



## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878

Version 5.0

Immersol™ M

Matériel: 000000-0488-362

Révision: 15.10.2025

Date de dernière parution:  
15.10.2025

---

### RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

#### 10.1 Réactivité

Donnée non disponible

#### 10.2 Stabilité chimique

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

#### 10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Réactions dangereuses : Aucun(e) à notre connaissance.

#### 10.4 Conditions à éviter

Conditions à éviter : Conserver à l'écart de la chaleur.  
Éviter une exposition directe au soleil.

#### 10.5 Matières incompatibles

Matières à éviter : Oxydants

#### 10.6 Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux : Pas de décomposition en utilisation conforme.

---

### RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

#### 11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

##### Toxicité aiguë

N'est pas classé en raison du manque de données.

##### Composants:

##### octahydro-4,7-méthano-1H-indène-5-méthanol:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): 2 270 - 3 350 mg/kg  
Méthode: OCDE ligne directrice 401

##### Corrosion cutanée/irritation cutanée

N'est pas classé en raison du manque de données.

##### Composants:

##### octahydro-4,7-méthano-1H-indène-5-méthanol:

Espèce : Lapin



## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878

Version 5.0

Immersol™ M

Matériel: 000000-0488-362

Révision: 15.10.2025

Date de dernière parution:  
15.10.2025

Durée d'exposition : 4 h  
Méthode : OCDE ligne directrice 404  
Résultat : Irritation légère de la peau

### **Lésions oculaires graves/irritation oculaire**

Provoque une sévère irritation des yeux.

#### **Composants:**

##### **octahydro-4,7-méthano-1H-indène-5-méthanol:**

Espèce : Lapin  
Durée d'exposition : 24 h  
Méthode : OCDE ligne directrice 405  
Résultat : Irritation modérée des yeux  
Remarques : Irritation légère des yeux

### **Sensibilisation respiratoire ou cutanée**

#### **Sensibilisation cutanée**

N'est pas classé en raison du manque de données.

#### **Sensibilisation respiratoire**

N'est pas classé en raison du manque de données.

#### **Composants:**

##### **octahydro-4,7-méthano-1H-indène-5-méthanol:**

Espèce : Cochon d'Inde  
Méthode : OCDE ligne directrice 406  
Résultat : N'a pas d'effet sensibilisant sur les animaux de laboratoire.

### **Mutagénicité sur les cellules germinales**

N'est pas classé en raison du manque de données.

### **Cancérogénicité**

N'est pas classé en raison du manque de données.

### **Toxicité pour la reproduction**

N'est pas classé en raison du manque de données.

### **Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique**

N'est pas classé en raison du manque de données.

### **Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée**

N'est pas classé en raison du manque de données.

### **Toxicité par aspiration**

N'est pas classé en raison du manque de données.



## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878

Version 5.0

Immersol™ M

Matériel: 000000-0488-362

Révision: 15.10.2025

Date de dernière parution:  
15.10.2025

### 11.2 Informations sur les autres dangers

#### Propriétés perturbant le système endocrinien

N'est pas classé en raison du manque de données.

#### Produit:

Evaluation : La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

#### Information supplémentaire

#### Produit:

Remarques : À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité.

## RUBRIQUE 12: Informations écologiques

### 12.1 Toxicité

#### Produit:

#### Évaluation Ecotoxicologique

Toxicité aiguë pour le milieu aquatique : Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

#### Composants:

#### dibenzoate d'oxydipropyle:

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : (Daphnia magna (Grande daphnie )): 2,2 mg/l  
Durée d'exposition: 504 h  
Méthode: OCDE Ligne directrice 211

#### Évaluation Ecotoxicologique

Toxicité chronique pour le milieu aquatique : Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

### 12.2 Persistance et dégradabilité

Donnée non disponible



## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878

Version 5.0

Immersol™ M

Matériel: 000000-0488-362

Révision: 15.10.2025

Date de dernière parution:  
15.10.2025

### 12.3 Potentiel de bioaccumulation

#### Composants:

##### **octahydro-4,7-méthano-1H-indène-5-méthanol:**

Coefficient de partage: n-octanol/eau : log Pow: 3,7 - 4,2 (25 °C)

##### **dibenzoate d'oxydipropyle:**

Coefficient de partage: n-octanol/eau : log Pow: 3,9 (20 °C)

### 12.4 Mobilité dans le sol

Donnée non disponible

### 12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

#### Produit:

Evaluation : Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus.

#### Composants:

##### **octahydro-4,7-méthano-1H-indène-5-méthanol:**

Evaluation : N'est pas persistant, bioaccumulable et toxique (PBT).  
N'est pas très persistant et très bioaccumulable (vPvB).

### 12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

#### Produit:

Evaluation : La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

Donnée non disponible

### 12.7 Autres effets néfastes

#### Produit:

Information écologique supplémentaire : Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.  
Éviter la pénétration dans le sous-sol.  
Élimination adéquate



## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878

Version 5.0

Immersol™ M

Matériel: 000000-0488-362

Révision: 15.10.2025

Date de dernière parution:  
15.10.2025

### Composants:

#### **dibenzoate d'oxydipropyle:**

Information écologique supplémentaire : Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations, les eaux de surface ou le sol.

---

## **RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination**

### **13.1 Méthodes de traitement des déchets**

Produit : En accord avec les réglementations locales et nationales.

Emballages contaminés : Eliminer comme produit non utilisé.  
Mettre les emballages rincés à la disposition des services de recyclage locaux.

---

## **RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport**

### **14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification**

**ADR** : Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

**IMDG** : Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

**IATA** : Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

### **14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU**

**ADR** : Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

**IMDG** : Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

**IATA** : Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

### **14.3 Classe(s) de danger pour le transport**

**ADR** : Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

**IMDG** : Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

**IATA** : Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

### **14.4 Groupe d'emballage**

**ADR** : Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

**IMDG** : Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse



## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878

Version 5.0

Immersol™ M

Matériel: 000000-0488-362

Révision: 15.10.2025

Date de dernière parution:  
15.10.2025

**IATA (Cargo)** : Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

**IATA (Passager)** : Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

### 14.5 Dangers pour l'environnement

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

### 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Non applicable

### 14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Non applicable pour le produit tel qu'il est fourni.

## RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

### 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

REACH - Restrictions applicables à la fabrication, à la mise sur le marché et à l'utilisation de certaines substances dangereuses et de certains mélanges et articles dangereux (Annexe XVII) : Les conditions de limitation pour les entrées suivantes doivent être prises en compte:  
Numéro sur la liste 3

Règlement (UE) N° 649/2012 du Parlement européen et du Conseil concernant les exportations et importations de produits chimiques dangereux : Non applicable

REACH - Listes des substances extrêmement préoccupantes candidates en vue d'une autorisation (Article 59). : Non applicable

Règlement (CE) N° 2024/590 relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone : Non applicable

Règlement (UE) 2019/1021 concernant les polluants organiques persistants (refonte) : Non applicable

REACH - Liste des substances soumises à autorisation (Annexe XIV) : Non applicable

Seveso III: Directive 2012/18/UE du Parlement européen et du Conseil concernant la maîtrise des dangers liés aux accidents majeurs impliquant des substances dangereuses. Non applicable

Maladies Professionnelles : 84  
(R-461-3, France)

Surveillance médicale renforcée (R4624-23) : Le produit n'a pas de propriétés CMR de catégorie 1, 1A ou 1B

### 15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Non nécessaire.



## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878

Version 5.0

Immersol™ M

Matériel: 000000-0488-362

Révision: 15.10.2025

Date de dernière parution:  
15.10.2025

### RUBRIQUE 16: Autres informations

#### Texte complet pour phrase H

- H319 : Provoque une sévère irritation des yeux.  
H412 : Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

#### Texte complet pour autres abréviations

- Aquatic Chronic : Danger à long terme (chronique) pour le milieu aquatique  
Eye Irrit. : Irritation oculaire

ADN - Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voies de navigation intérieures; ADR - Accord relatif au transport international des marchandises dangereuses par la route; AIIC - Inventaire australien des produits chimiques industriels; ASTM - Société américaine pour les essais de matériaux; bw - Poids corporel; CLP - Règlement relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances; règlement (CE) n° 1272/2008; CMR - Cancérogène, mutagène ou toxique pour la reproduction; DIN - Norme de l'Institut allemand de normalisation; DSL - Liste nationale des substances (Canada); ECHA - Agence européenne des produits chimiques; EC-Number - Numéro de Communauté européenne; ECx - Concentration associée à x % de réponse; ELx - Taux de charge associée à x % de réponse; EmS - Horaire d'urgence; ENCS - Substances chimiques existantes et substances nouvelles (Japon); ErCx - Concentration associée à une réponse de taux de croissance de x %; GHS - Système général harmonisé; GLP - Bonnes pratiques de laboratoire; IARC - Centre international de recherche sur le cancer; IATA - Association du transport aérien international; IBC - Code international pour la construction et l'équipement des navires transportant des produits chimiques dangereux en vrac; IC50 - Concentration inhibitrice demi maximale; ICAO - Organisation de l'aviation civile internationale; IECSC - Inventaire des substances chimiques existantes en Chine; IMDG - Marchandises dangereuses pour le transport maritime international; IMO - Organisation maritime internationale; ISHL - Sécurité industrielle et le droit de la santé (Japon); ISO - Organisation internationale de normalisation; KECI - Inventaire des produits chimiques coréens existants; LC50 - Concentration létale pour 50 % d'une population test; LD50 - Dose létale pour 50 % d'une population test (dose létale moyenne); MARPOL - Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires; n.o.s. - Non spécifié; NO(A)EC - Effet de concentration non observé (négatif); NO(A)EL - Effet non observé (nocif); NOELR - Taux de charge sans effet observé; NZIoC - Inventaire des produits chimiques en Nouvelle-Zélande; OECD - Organisation pour la coopération économique et le développement; OPPTS - Bureau de la sécurité chimique et prévention de la pollution; PBT - Persistant, bio-accumulable et toxique; PICCS - Inventaire des produits et substances chimiques aux Philippines; (Q)SAR - Relations structure-activité (quantitative); REACH - Règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil concernant l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des produits chimiques; RID - Règlement concernant le transport international des marchandises dangereuses par chemin de fer; SADT - Température de décomposition auto-accélérée; SDS - Fiche de Données de Sécurité; SVHC - substance extrêmement préoccupante; TCSI - Inventaire des substances chimiques à Taiwan; TECI - Répertoire des produits chimiques existants en Thaïlande; TRGS - Règle tech-



## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878

Version 5.0

Immersol™ M

Matériel: 000000-0488-362

Révision: 15.10.2025

Date de dernière parution:  
15.10.2025

nique pour les substances dangereuses; TSCA - Loi sur le contrôle des substances toxiques (États-Unis); UN - Les Nations Unies; vPvB - Très persistant et très bioaccumulable

### Information supplémentaire

Autres informations : révision complète  
Sources des principales : Règ. 1272/2008, Annexe VI  
données utilisées pour l'éta- TRGS 900  
blissement de la fiche de TRGS 903  
données de sécurité Dispositions internationales sur les marchandises dange-  
reuses  
Données du fournisseur

### Classification du mélange:

Eye Irrit. 2 H319  
Aquatic Chronic 3 H412

### Procédure de classification:

Méthode de calcul  
Méthode de calcul

Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommé désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication.

FR / FR